

Réunion de préparation d'Octobre rose — 8 septembre 2026

Mise en contexte

La réunion a porté sur l'organisation d'une manifestation Octobre rose réunissant la mairie, la maison de santé, la Ligue, les associations locales et plusieurs partenaires. Les échanges ont principalement concerné la marche, la logistique, les repas, les stands, la communication et l'installation du site. La manifestation est prévue le **11 octobre**, avec une marche de **5 et 8 km** et différentes animations de prévention et de sensibilisation.

Ordre du jour

Sujets principaux

- Communication et réalisation d'une vidéo de l'événement.
- Organisation de la marche et du jalonnement.
- Repas, réservations, tarifs et modalités de paiement.
- Matériel nécessaire pour les associations et les stands.
- Participation des partenaires de santé et des associations.
- Installation du site la veille et le matin de l'événement.
- Organisation des animations : voitures anciennes, mascotte, photos et village santé.

Sujets additionnels abordés spontanément

- Participation de l'association **Les Roses d'Ariège**.
- Répartition des bénéfices entre la Ligue et Les Roses d'Ariège pour la marche.
- Exposition de photographies réalisées lors de l'édition précédente.
- Besoin de clés pour accéder au matériel municipal.
- Organisation du petit-déjeuner et du café.
- Rappel des échéances de réservation et de paiement.

Chiffres clés

- **11 octobre** : date prévue de la manifestation.
- **5 km et 8 km** : distances proposées pour la marche.
- **12 à 14 jalonneurs** nécessaires ; **14 personnes** devraient finalement être disponibles.
- **6 €** : prix indicatif du repas, payé par chaque association ou participant.
- **2 octobre** : date limite annoncée pour les réservations et le règlement des repas.
- Environ **15 repas**, à confirmer, pour certaines associations.
- Environ **22 à 30 personnes** pour la maison de santé selon les estimations.
- **24 à 28 professionnels sur 30** de la maison de santé devraient participer.
- **2 personnes** pour la Ligue.
- **2 personnes** pour l'ALAE.
- **3 musiciens** pour les Guitares de Saint-Jean.
- **4 à 5 intervenants potentiels** pour le village sport santé.
- **2 rameurs indoor** prévus sur le stand des Roses d'Ariège.
- **4 tables** prévues pour les inscriptions et les dons liés à la marche.
- Environ **40 tables** et **250 chaises** disponibles dans le local municipal.
- **5 €** envisagés pour les tours en voitures anciennes.

- Installation la veille à **16 h**, puis présence le dimanche vers **7 h 45-8 h**.
- Budget évoqué pour la vidéo : environ **500 €**, avec recherche d'une solution gratuite ou moins coûteuse.

Sujets détaillés

1. Communication et réalisation d'une vidéo

- Une vidéo de la manifestation est envisagée afin de :
 - o filmer les temps forts de la journée ;
 - o réaliser de courtes interviews ;
 - o produire un montage destiné aux réseaux sociaux ;
 - o conserver un support réutilisable lors des prochaines éditions.
- Plusieurs solutions sont étudiées :
 - o un vidéaste professionnel ;
 - o un prestataire moins coûteux identifié par Sylvie ;
 - o une solution gratuite proposée par certains collègues ;
 - o un tournage réalisé par la community manager de la structure, avec l'appui technique d'un professionnel.
- Le budget initialement évoqué est jugé élevé, autour de **650 €**.
- Une réponse doit être obtenue avant la fin de la semaine concernant la solution retenue.

2. Organisation de la marche et du jalonnement

- La marche comprendra deux parcours de **5 km et 8 km**, le long de l'Ariège.
- Le parcours devrait reprendre celui de l'année précédente.
- Des jalonneurs seront positionnés aux endroits stratégiques pour orienter les participants.
- Le besoin estimé est de **12 à 14 personnes**.
- Les personnes déjà identifiées proviennent notamment :
 - o de la MAIF ; 2
 - o de la maison de santé ; 4
 - o de la Ligue ; 2
 - o de la mairie ; 1
 - o d'A3C. 4
- Avec ces renforts, l'organisation devrait atteindre **14 jalonneurs**, ce qui est considéré comme suffisant.
- La supervision médicale n'est finalement pas jugée nécessaire pour le volume attendu de participants.
- Le balisage du parcours doit être organisé avant ou le jour de la manifestation. par Christophe AVENARD Les échanges indiquent que le parcours étant identifiable, il ne serait pas nécessaire d'ajouter un grand nombre de personnes.

3. Repas, réservations et paiement

- Le repas prévu est une **paella**, organisée par le comité des fêtes.
- Le prix annoncé est de **6 € par repas**.
- Chaque association doit prendre en charge les repas de ses propres membres.
- Les bénéfices des repas doivent être reversés à la Ligue.
- La maison de santé prend en charge les repas de ses professionnels.

- Le nombre de repas doit être communiqué au comité des fêtes afin qu'il puisse :
 - o estimer les quantités ;
 - o établir un tarif ;
 - o acheter les ingrédients nécessaires.
- Les quantités sont encore incertaines pour plusieurs structures :
 - o A3C prévoit environ **15 repas**, à confirmer ;
 - o la maison de santé évoque un effectif entre **24 et 28**.
 - o la Ligue prévoit **2 repas** ;
 - o l'ALAE prévoit **2 repas** ;
 - o le comité des fêtes prévoit **7 repas** pour ses membres ;
 - o les Guitares de Saint-Jean prévoient **3 personnes** ;
 - o la MAIF ne prévoit pas de repas, ses représentants étant présents uniquement le matin ;
 - o les voitures anciennes : **5 repas**.
 - o **les effectifs de la mairie et des autres associations restent à confirmer.**
- **La date limite de réservation et de paiement est fixée au 2 octobre.**
- **Les associations doivent recueillir les réponses de leurs adhérents avant cette date.**
- **Le règlement devra être effectué par chèque à l'ordre du comité des fêtes, déposé à la mairie dans une enveloppe intitulée "octobre rose.**
- Les associations ayant besoin d'une facture ou d'un justificatif doivent le signaler.
- Le repas est prévu prioritairement sur réservation.
- Une solution de restauration légère ou de grignotage sera proposée aux visiteurs, mais sans installer un espace de restauration complet afin d'éviter que le site ne se transforme en salle de repas.

4. 🌳 Matériel des associations et organisation des stands

- Les stands seront installés autour de l'espace central, notamment près de la gloriette.
- Des prises électriques sont disponibles sur les poteaux autour du site.
- Les besoins recensés sont les suivants :
 - o **Ligue** : deux tables ;
 - o **ALAE et l'espace jeunes** : deux tables ;
 - o **Chansonnette de Saint-Jean** : un micro ;
 - o **Guitares de Saint-Jean** : des prises électriques et éventuellement des rallonges pour trois amplificateurs ;
 - o **Gym et Yoga** : une table, des chaises et des tapis ;
 - o **GRS** : 2 tables
 - o **Roses d'Ariège** : deux tables pour leur stand et les inscriptions communes avec la Ligue.
- Les associations doivent apporter leur matériel spécifique et prévoir leur décoration.
- La mairie fournira principalement les tables, les chaises (**40 tables et 250 chaises** sont disponibles dans le local municipal).
- Les nappes seront achetées par la MSP

- Chaque stand devra être identifiable grâce à sa propre décoration, ses affiches et ses flyers.
- Les accessoires et supports de communication spécifiques seront apportés le dimanche matin.

5. 🏃 Village sport santé et bilan de prévention physique

- Un espace consacré au sport santé et à la prévention physique est prévu.
- Le projet associe notamment :
 - o la CPTS ;
 - o l'UFOLEP ;
 - o des éducateurs en activités physiques adaptées regroupés au sein du Caps'a.
- L'objectif est de proposer des activités physiques adaptées et des informations de prévention.
- La participation de Capsa et de l'UFOLEP n'est pas encore confirmée, plusieurs relances étant restées sans réponse.
- L'organisation a néanmoins choisi de prévoir un emplacement, afin d'être prête en cas de participation.
- Entre **4 et 5 intervenants** pourraient venir si leur présence est confirmée.
- Une réponse doit être obtenue avant la date de la manifestation.

6. 🌹 Participation de l'association Les Roses d'Ariège

- L'association Les Roses d'Ariège a présenté son projet de soutien aux femmes ayant traversé un cancer du sein.
- Elle souhaite financer leur participation à un championnat de France d'aviron indoor à Paris, en limitant au maximum leur reste à charge.
- L'association mène plusieurs actions :
 - o recherche de sponsors ;
 - o vente de tee-shirts et de produits dérivés ;
 - o participation à des manifestations d'Octobre rose ;
 - o actions de prévention et de sensibilisation.
- Sur son stand, elle présentera :
 - o deux rameurs indoor ;
 - o l'aviron indoor et ses bénéfices ;
 - o des informations de prévention ;
 - o des goodies et produits à la vente.
- Les inscriptions seront organisées conjointement avec la Ligue.
- Les bénéfices des inscriptions seront répartis entre la Ligue et Les Roses d'Ariège selon l'organisation prévue.
- Jean-Marc, représentant les voitures anciennes, a accepté de reverser les bénéfices de ses tours à l'association Les Roses d'Ariège plutôt qu'à la Ligue.
- L'association dispose déjà de plusieurs sponsors ainsi que de son propre photographe et vidéaste.
- Elle participera également à d'autres manifestations, notamment à Foix.

7. 📷 Photographies et valorisation de l'édition précédente

- Les photographies réalisées lors du précédent Octobre rose seront exposées.
- Un ancien concours avait demandé aux associations participantes de réaliser :
 - o une photographie sérieuse ;

- o une photographie plus humoristique.
- La photographie gagnante sera également remise à l'honneur.
- Cette animation doit contribuer à la convivialité et à la visibilité des associations participantes.

8. Participation des associations sportives

- La gym prévoit la présence de **deux personnes**, avec possibilité d'un effectif plus important à confirmer.
- Des tapis seront nécessaires :
 - o une dizaine sont disponibles sur place (MSP les apporte (don du comité des fêtes));
 - o environ **20 tapis** pourraient être mobilisés au total.

9. Installation du site la veille

- Une installation collective est prévue la veille, à partir de **16 h**, pour une durée estimée de 16 h à 18 h.
- Les opérations prévues sont :
 - o sortie des tables et des chaises ;
 - o positionnement des espaces ;
 - o installation des éléments de signalétique ;
 - o préparation des stands ;
 - o mise en place des supports roulants et des bandes de balisage.
- Il est estimé qu'un groupe d'au moins **15 personnes** devrait permettre de réaliser l'installation : MSP (Esme, Muriel, Sandrine, Jordan, Karine), Espace jeune (3-4), Comité des fêtes (?), gym (2), A3C (3), GRS (1).

10. Clés, accès au matériel et préparation du dimanche

- Les clés devront être récupérées à la mairie le **vendredi matin**, avant midi par la MSP.
- Le dimanche matin, les équipes devront être présentes vers **7 h 45 ou 8 h**.
- À 8 h, les préparatifs doivent commencer :
 - o installation des stands ;
 - o mise en place de la décoration ;
 - o préparation des inscriptions ;
 - o organisation du petit-déjeuner ;
 - o installation du matériel d'animation.
- Les voitures anciennes devraient plutôt arriver vers **10 h ou 10 h 15**, après le départ de la marche, afin de ne pas gêner les inscriptions et la circulation initiale.

11. Voitures anciennes, photos et animations

- Des tours en voitures anciennes seront proposés au public.
- Le tarif envisagé est de **5 €** par tour, sous forme de participation ou de collecte.
- Les bénéfices seront reversés aux **Roses d'Ariège**.
- Des photographies pourront être prises devant les véhicules.
- Les participants intéressés devront se rapprocher du stand concerné.
- Quatre tables sont prévues pour organiser les dons et la distribution de goodies :
 - o deux tables pour la Ligue ;
 - o deux tables pour la maison de santé.

- Une file d'attente devra être organisée afin d'éviter les difficultés rencontrées l'année précédente.

12. ☕ Petit-déjeuner et accueil des participants

- Le petit-déjeuner sera préparé le matin de la manifestation --> Mairie.
- Le dispositif d'accueil devra être prêt avant l'arrivée des participants.
- Les inscriptions et l'accueil commenceront avant le départ de la marche.

💛 Conclusion

La préparation de la manifestation est globalement bien avancée. Les principaux points restant à finaliser concernent les effectifs pour les repas, la confirmation de certains partenaires, la vidéo, le matériel spécifique et la récupération des clés. L'organisation dispose déjà d'un nombre suffisant de bénévoles pour le jalonnement et devrait pouvoir mobiliser assez de personnes pour l'installation. Une communication de rappel est indispensable avant le 2 octobre afin de sécuriser les réservations, les paiements et la logistique.